Image not found or type unknown

Séparation de biens et divorce

Par **Renato3240**, le **27/10/2016** à **17:55**

Bonjours je suis en train de divorcer après 20 ans de mariage sous régime de la communautée au cours de cette période mes parents mon donner en plusieurs donations la somme de 50000 euros déclaré au fisc puis-je faire valoir cette somme lors du partage des biens sachant que cette somme à disparu pendant le mariage merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés